



Documents à fournir pour l'inscription aux **Driving Days**

Licenciés	Non Licenciés
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Document « abandon de recours » signé ✓ Document « inscription journée piste » rempli et signé ✓ Copie de la Licence ✓ Copie de la carte grise si moto homologuée 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Document « abandon de recours » signé ✓ Document « inscription journée piste » rempli et signé ✓ Copie du permis de conduire ✓ Copie de la RC prise à la journée ou du contrat d'assurance stipulant que la RC est comprise dans votre assurance ✓ Copie de la carte grise de la moto

Ainsi qu'un chèque de 90 € à l'ordre de « Le Brasseur Motos » qui sera encaissé au mois de septembre 2011